



Sommaire

- AG-LEC, une nouvelle entreprise sur Moulins
- Guetté Paysage - STEPH Boutures et Créations
- Tournoi de jeunes FCPO
- Tennis TCVO
- Formation "plantes de nos rues"
- Atelier d'informatique : Porte ouverte septembre
- Atelier d'informatique CSC
- Kermesse
- Vie pratique : 160 lettres-types règlement litiges
- L'histoire de Moulins
- Informations / Agenda

Info Mairie

Moulins

 Mardi 14h00 - 18h00
Vendredi 14h00 - 17h00
 05 49 81 44 85
 mairie-moulins@mauleon.fr

Mauléon

 Lundi au Mercredi
8h30 - 12h30 13h30 - 17h30
Jeudi
8h30 - 12h30 13h30 - 18h30
Vendredi et veille jour férié
8h30 - 12h30 13h30 - 16h30

 05 49 81 17 00
 mairie@mauleon.fr

Moulins en juin

Edito

La période des élections vient de se terminer. En effet, dans un premier temps il y a eu les présidentielles pour lesquelles la mobilisation a été de plus de 85 %. Puis ont suivi les législatives qui quant à elles ont rassemblé moins de votants avec seulement 50% de participation.

Présidentielles 1er tour		408 votants, 395 exprimés
Candidat	Suffrages (%)	
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	4.3	
Mme Marine LE PEN	16.2	
M. Emmanuel MACRON	28.3	
M. Benoît HAMON	6.8	
Mme Nathalie ARTAUD	1	
M. Philippe POUTOU	1.5	
M. Jacques CHEMINADE	0.2	
M. Jean LASSALLE	1	
M. Jean-Luc MELENCHON	16.4	
M. François ASSELINÉAU	1	
M. François FILLON	23	

Présidentielles 2nd tour		370 votants, 323 exprimés
M. Emmanuel MACRON	70.5	
Mme Marine LE PEN	29.5	

Législatives 1er tour		258 votants, 248 exprimés
Candidat	Suffrages (%)	
Mme Arnette BOVIN	3.2	
M. Jean-Marie FIEVET	43.9	
M. David ROBIN	2.4	
Mme Lucie CHAUMERON	8.4	
M. Marc BONNEAU	12	
M. Ludvic SZOTOWSKI	1.2	
Mme Valérie MORMICHE	0.8	
M. Philippe COCHARD	8.8	
Mme Marie POJJADE	1.6	
Mme Véronique SCHAAF-GAUTIER	17.3	

Législatives 2nd tour		215 votants, 196 exprimés
M. Jean-Marie FIEVET	62.9	
Mme Véronique SCHAAF-GAUTIER	37.1	

Par ailleurs, je tiens aussi à signaler des dégradations sur notre commune, notamment à la Corbelière, ces incivilités sont révoltantes et intolérables. La commune portera systématiquement plainte, nous ne pouvons pas laisser faire de tels actes sans réagir.

Pour finir, je vous souhaite un bel été qui a débuté avec un épisode de canicule ainsi que d'agréables vacances et bonne lecture à vous.

Denis Morin



AG-LEC, une nouvelle entreprise sur Moulines

Depuis le mois d'avril M. Emmanuel Gaudicheau a créé sa société AG-LEC qui signifie « Artisan Gaudicheau-éLEctricité ».

Après avoir exercé 9 ans en tant qu'électricien et 3 ans comme carrelleur, M. Gaudicheau a décidé de créer sa propre entreprise qu'il a installée chez lui rue Aristide Caillaud à Moulines.

Il vous propose différentes prestations :

L'électricité de bâtiment neuf ou en rénovation,
Dépannage en électricité,
Agencement de salle de bain du sol au plafond :

- Carrelage,
- Pose de meubles,
- Electricité,
- etc..

Voici quelques exemples de travaux que l'entreprise AG-LEC peut réaliser.

M. Gaudicheau travaille actuellement seul mais par la suite, si son activité le lui permet, il souhaite prendre un apprenti.



Si vous êtes intéressés par les services qu'il propose, voici ses coordonnées :

☎ 07 69 81 06 07 ✉ aglec79@gmail.com

Guetté Paysage - STEPH Boutures et Créations

Déjà 15 ans que l'entreprise "GUETTE PAYSAGE" vous propose ses services d'entretien parcs et jardins. Cette entreprise a été créée par Mr GUETTE Stéphane, diplômé d'état en mars 2002.

En 2006, l'entreprise est agréée "services à la personne" pour la tonte, la taille des haies, des arbres fruitiers, le nettoyage des massifs, etc., avec une réduction de 50% sur vos impôts. L'entreprise se situe à Moulins et se déplace dans un rayon de 40 km autour de Mauléon.

En 2006, Mr GUETTE crée une deuxième entreprise : L'EURL "STEPH Boutures et créations". Elle permet la création de pelouse, massifs, plantations, rocailles, élagage, évacuation des déchets, etc.

Elle propose la vente de végétaux à prix discount car cultivés sur place, par exemple : palmiers, certains plants légumiers comme les tomates, salades etc.

Elle vend des matériaux : pouzzolane, écorce, paillage, graviers déco .

Cette entreprise fait aussi la location de mini pelle et tracteur avec chauffeur et propose des contrats d'entretien pour les entreprises : tonte, taille, etc.

Vous avez besoin de renseignements ?
Devis ?

Contactez Mr GUETTE Stéphane, Chemin
du Puy-Albert, 79700 MOULINS
(☎) 05 49 81 87 00



Guetté Paysage

Tournoi de jeunes FCPO

Pour cette 25ème édition le soleil était de la partie, rien à voir avec le temps exécrable de l'an passé.

Seulement 52 équipes étaient engagées contre environ 70 en 2016, en cause d'autres tournois dans la région et le regroupement des clubs.

Le matin, le tournoi s'est déroulé sur deux stades. A Loublande se sont affrontées 8 équipes en U15 et 11 en U13, tandis que les plus jeunes, 14 équipes en U11, 8 en U9 se confrontaient sur le stade de Moulins. En cours de matinée les 11 équipes de U7, débutants, sont venues les rejoindre pour des matches sans enjeu.

A midi les équipes, bénévoles, spectateurs pouvaient se restaurer avec des plateaux repas servis dans la salle de Moulins.

Après cette pause de midi tous se sont retrouvés pour les phases finales sur le stade de Moulins. Les vainqueurs ont été: pour les U9 le FCPO face au CO Cerizay, les U11 du Boupère ont triomphé du FCPO, Boutermonsprouan (Le Boupère, Monsireigne, Saint-Prouant) l'a remporté face à Bocafoot U13, et pour les U15 le CO Cerizay a décroché la victoire face à Bocafoot.

Le club de Boutermonsprouan a remporté le challenge Jacques-Yves Boissinot qui récompense le club le mieux classé sur l'ensemble des équipes engagées.

Pour finir, il faut remercier les bénévoles, plus de cent, pour l'organisation de ce tournoi : services repas, cuistots, organisateurs, buvettes, arbitres, préparation le samedi et démontage le mardi etc.

Cette manifestation a encore attiré beaucoup de spectateurs qui se sont amassés autour des différents terrains pour voir jouer enfants, petits-enfants ou jeunes de leurs club.

Retrouvez d'autres photos sur la page Facebook du FCPO.



Tennis TCVO

La grande nouveauté du club pour 2017 est la fusion avec Loublande et qui dit fusion dit nouveau nom. Ce sera désormais le Tennis Club du Val de l'Ouin (TCVO). Pour fêter cela nous proposerons prochainement la vente d'une gamme de vêtements à l'effigie du club avec le nouveau logo qui est en cours de réalisation.

Les beaux jours sont là et comme tous les ans nous avons décidé de faire de l'ombre à Roland-Garros 😊 avec notre tournoi interne dont la finale aura lieu le dimanche 2 juillet à la salle de Loublande. Des activités tennistiques pour les enfants, buvettes et possibilité de restauration le midi seront proposées (résa auprès de Sylvain Pasquier au 06-85-62-22-56). Venez nombreux supporter nos joueurs !!

D'autres activités sont prévues comme une journée à Ribou et un après-midi convivial à l'Autre Usine, plus d'infos prochainement.

Pour la rentrée en septembre, n'oubliez pas que l'association dispense des cours de tennis aux enfants, aux jeunes et aussi aux moins jeunes toute l'année hors vacances scolaires. Contactez l'association pour plus d'informations.

Sportivement et à très bientôt

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Dimanche 2 juillet 2017
LA FÊTE DU TENNIS
LOUBLANDE

ANIMATIONS
GRATUITES
de 10h à 12h

FINALE
MESSIEURS
à 15h

VENEZ JOUER
EN FAMILLE OU AVEC VOS AMIS

VENTE
DE
LICENCES

TENNIS

TENNIS CLUB VAL de l'OUIN

Formation “plantes de nos rues”

Les belles plantes de nos rues étudiées à la loupe vendredi 16 juin au soir.

Une quinzaine de personnes ont participé à la formation à la “reconnaissance des plantes de nos rues” proposée par Mauléon et communes associées à Moulins.

En introduction, Denis MORIN, Maire délégué, accompagné de Claire PAULIC, adjointe en charge de l’environnement, a expliqué que la municipalité souhaitait inviter ses habitants à porter un nouveau regard sur la végétation spontanée, et qu’elle mettait en place des aménagements visant une meilleure intégration du végétal en ville. Les plantes c’est la vie a-t-il conclu.

Claire BOUCHERON, animatrice botanique au CPIE Sèvre et Bocage, a présenté différentes plantes observées, leurs modes de dissémination, leurs capacités colonisatrices, leurs vertus pour certaines, afin que chacun puisse savoir celles qui peuvent être gardées et celles qu’il vaut mieux supprimer dès leur apparition.

Au fil de la balade, les participants ont partagé leurs connaissances et échangé quelques astuces de jardiniers. Pour ce temps d’information convivial, les plantes se sont montrées très accueillantes !



Atelier d'informatique

Porte ouverte en septembre 2017 et préinscriptions

La 7ème saison s'est terminée mi-avril 2017. Tous les bénévoles et apprenants se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié le 6 avril et ont été heureux d'échanger sur les progrès réalisés.



Déjà des pré-inscriptions ont été remises aux responsables pour la rentrée de la mi-octobre 2017. Le fonctionnement restera le même que les années précédentes. La salle d'informatique est équipée de 2 postes, fonctionnant sous Windows 10, et Pack Office 2010. Les groupes sont composés de 6 personnes maximum.

Pour 25€, de mi-octobre à mi-avril, à raison de **20 séances d'1h30**, vous pouvez vous initier ou vous perfectionner dans l'utilisation d'Internet et de la messagerie, la gestion dans l'ordinateur des dossiers, fichiers, photos numériques, un peu de traitement de texte, de tableur, de diaporamas... selon vos demandes et vos besoins.

Indépendamment de ces séances, il vous est aussi possible, pour des utilisateurs non débutants, d'être accompagnés pour votre première réalisation d'album photo sur Internet, en vous inscrivant pour 5 séances dédiées à ce thème, pour seulement 10 €.

Ces ateliers s'adressent aux habitants du Grand Mauléon, et plus particulièrement, des communes de La Chapelle Largeau, Loublande, Moulins et Le Temple. Ils sont gérés par le Club de l'Amitié en relation avec la Mairie de La Chapelle Largeau.

Venez découvrir la salle, rencontrer quelques-uns des bénévoles, et peut-être vous inscrire ou rejoindre l'équipe des bénévoles lors d'une

Porte ouverte le samedi matin 9 septembre 2017 de 10h à 12h.

Salle Informatique sous la mairie de La Chapelle-Largeau

Vous pouvez aussi, sans attendre, faire une préinscription à partir d'un bulletin à demander à la mairie de Moulins et la boulangerie Garnier ou contacter Gilles Baufreton, 7 rue Aristide Caillaud,

(☎) 05 49 81 15 66 ✉ gb6756@gmail.com

ATELIER INFORMATIQUE

Les bénévoles de l'atelier informatique du CSC vous accompagne sur l'apprentissage des notions informatiques et vous propose différents temps :



■ **Un atelier d'initiation** (20 séances) pour découvrir l'outil informatique et acquérir les compétences en bureautique et internet.

■ **Des modules** pour les personnes désireuses d'aller plus loin :

Module photos pour apprendre à classer ses photos et les retoucher

Module tablette pour découvrir l'outil tablette et/ou apprendre à utiliser sa tablette personnelle.

■ **La tablette du bout des doigts** pour les personnes âgées éloignées de l'outil informatique. A domicile.

■ POUR QUI ?

Adultes désireux de s'initier à l'outil informatique.

■ AVEC QUI ?

une équipe de bénévoles

■ LIEU

Plusieurs lieux sur le mauléonais définis en fonction des inscriptions.



plus d'infos sur **mauleonais.csc79.org**

6 grand'rue - 79700 Mauléon - tél. 05 49 81 86 31

Kermesse

Le 24 Juin, l'école Notre Dame organisait sa kermesse annuelle. Le thème portait sur les émotions et plus particulièrement sur la peur.

Après avoir défilé dans les rues de Moulins, les enfants se sont donnés volontiers au spectacle. Cette Kermesse fut riche en émotion pour avoir remercié cinq personnes de l'école. En effet, suite à la fermeture d'une classe à la rentrée, Malvina et Christine sa remplaçante ainsi que Corinne seront mutées dans un autre établissement. Après une longue carrière, Gisèle et Régine partent profiter d'une retraite bien méritée.

Elles furent remerciées chaleureusement par les enfants, l'équipe enseignante, les organisations ogec et apel puis les parents. Cette année encore la kermesse fut une réussite.



Vie pratique : 160 lettres-types pour régler vos litiges

À la suite d'un sinistre, votre assureur tarde à vous indemniser, vous avez été trompé sur l'état réel du véhicule que vous venez d'acheter, vous mettez en demeure un artisan de terminer les travaux...



L'Institut National de la Consommation (INC) vous propose **160 lettres-types** pour régler vos litiges ainsi que des conseils juridiques et les textes en vigueur.

Voici quelques uns des thèmes traités pour vous aider avant de vous lancer dans une procédure longue et coûteuse :

- Assurances (vous avez été victime d'un vol dans votre habitation et vous le déclarez à votre assurance...).
- Automobile/2 roues (vous avez loué un véhicule et des frais vous ont été indûment facturés...).
- Commerce/services (vous refusez de payer des frais supplémentaires que vous n'aviez pas préalablement acceptés...).
- Énergie/environnement (des mesures ont été réalisées pour connaître l'exposition de votre logement aux ondes électromagnétiques, vous souhaitez connaître les résultats...).
- Banque/argent (vous demandez la fermeture de votre compte...).
- Internet/multimédia (vous mettez en demeure votre fournisseur d'accès à internet de vous fournir le service promis...).
- Droit/justice (vous demandez l'annulation d'un contrat passé par votre enfant mineur, ainsi que le remboursement de son achat...).
- Logement/immobilier (après votre départ, le propriétaire a fait des travaux., vous en contestez la facture...).
- Loisirs/tourisme (vous décidez d'annuler votre voyage, de quoi êtes-vous redevable...).
- Santé (victime d'un accident médical, vous demandez une indemnisation...).
- Transport (le retard d'un train vous a causé un préjudice, vous demandez une indemnisation...).

Pour en savoir plus

Source sur le site Internet du service-public.fr  www.service-public.fr/particuliers/actualites

Site de l'INC  www.conso.net/content/160-lettres-types-pour-regler-vos-litiges

L'histoire de Moulins

Suite de notre histoire moulinaise :

L'année 1935 voit la création de la clique des Meuniers de Moulins par les anciens combattants, 15 musiciens composent le groupe et sont dirigés par Henri MARTIN.

L'année suivante, Augustine VION dont nous avons parlé déjà dans le dernier numéro, crée une entreprise de confection qui sous-traite pour les Établissements Aubert et Delaunay.



Photos de quelques ouvrières:



Le 27 décembre, pour clôturer la mission de cette année, une croix en ciment remplace la croix de bois du grand calvaire.

En 1937 Clément Revaud, marchand de produits vétérinaires est élu Maire suite au décès de Mr Bazin.

Le 22 septembre 1941 l'école libre de garçons est ouverte avec comme instituteur Mr Fernand Charrier, école bénite le 5 octobre suivant par l'évêque de Poitiers, Mgr Mesguen. L'école publique quant à elle verra sa fermeture en 1943.

Le vote des femmes est accordé en 1944, le 29 avril Augustine Vion est conseillère municipale et sera la 1ère femme moulinaise élue à ce poste.

Le 25 décembre 1946, en fin de mission prêchée, une procession haute en couleurs traverse le bourg pour amener la statue du Sacré-Coeur tirée par 6 boeufs sur la butte, route de La Chapelle-Longueau, où elle est érigée.



Notre clique des Meuniers remporte deux premiers prix, excellence et honneur, à Saumur en 1947.

La Société Choletaise des Tissages, Ets. Aubert, construit cette même année, sur les terres des Grandes Garennes, une usine avec une teinturerie, un atelier de tissage et un de confection.

Le 11 mai 1949, un arrêté municipal limite la vitesse des véhicules automobiles à 30 km/h dans l'agglomération moulinaise.

Le 8 juillet de cette même année un incendie ravage l'annexe de l'usine Aubert dans le centre du bourg.

Résumé de l'article du Courrier de l'Ouest de l'époque:

Ce vendredi, Mme Marie-Ange Martin aperçoit des flammes au dessus des ateliers de confection Aubert en plein centre bourg et donne l'alerte. En attendant les pompiers, on s'organise, on vide les appartements voisins et amasse tout dans la rue, meubles, linge, etc.. Les pompiers de Châtillon sont les premiers sur les lieux suivis par ceux de Cholet puis de Bressuire. L'incendie prend de gigantesques proportions, cependant en quelques heures, grâce à la célérité des pompiers, tout danger d'extension est écarté. Mais les dégâts sont considérables. L'atelier, qui avait été transformé en magasin, et toute sa marchandise sont détruits. Les bâtiments de Mlle Vion, qui servait de logements pour des ouvrières sont presque entièrement détruits. L'incendie serait dû à un court-circuit. On remarque la présence sur place du sous-préfet, du maire Mr Revaud et de Mr Aubert, propriétaire.

NB: On peut lire l'article entier sur la photo ci-dessous:

55e
année
58 : coucher.
59 : coucher.

DIMANCHE
l'année
59 : coucher.
47 : coucher.

INTO
Garage Etien.
Tél. 9-51.
St-Joseph :
Distribution
du Collège St-
Jole Maternelle
de l'Ecole.
Espinassou :
aire.
ER DU PORT
ite aux flam-
du quartier.
er Grand Gala

MAS
ood mélodie »,
e n° 13 » (lère
rrol ».
Hollywood ».
DIMANCHE
t : Dr Baron-
Alsace-Lorraine.
ce : M. Robert.
ne Bourse du
des Vieux Tra-
le-Club : Réu-
se.
Espinassou :
ER DU PORT
pétitions spor-
d'été en ville.
avérée de Niort
ème Grand Gala
s Bal Populaire.
s grande fête

ACTIONS
olonnais au Bar
ole, à Fieurlau :
Dancing.
EMAS
nent à partir de
ires : au Caméo,
A l'Olympia, à
au Rex, à 16 et
programmes que

SSOU (16 h.)
atch
el
Niortais
de l'Ouest

A MOULINS
Un gigantesque incendie
détruit les annexes
de l'usine de M. AUBERT
Les dégâts sont très élevés



Mais l'incendie avait déjà pris de gigantesques proportions, gagnant les appartements particuliers de Mlle Vion, directrices de l'usine.

Cependant, en quelques heures, grâce à la célérité remarquable des sapeurs-pompiers, on évite la part du feu et tout danger d'extension du sinistre fut définitivement écarté.

Néanmoins, les dégâts sont considérables. L'ancien atelier transformé depuis peu en magasin est complètement détruit avec toutes les marchandises qu'il contenait. Les bâtiments de Mlle Vion qui servaient de dortoir et de réfectoire pour quelques dizaines d'ouvrières qui prenaient pension sur place sont également presque entièrement détruits, puisque la toiture et le premier étage se sont effondrés.

Cet incendie serait dû à un court-circuit.

L'enquête est menée par la gendarmerie de Châtillon-sur-Sevre, commandée par l'adjudant chef de brigade Fortuné.

Sur les lieux du sinistre, nous avons remarqué la présence de M. Etoubléan, sous-préfet de Bressuire; M. Clément Revaud, maire de Moulins; M. Aubert, propriétaire; MM. Dupé et Angot, contremaîtres; M. le curé Pelletier; M. Martin, adjoint, et plusieurs conseillers municipaux.

A cette occasion, il y aurait lieu de souhaiter vivement l'organisation sur place d'un service de sécurité contre l'incendie capable de fonctionner immédiatement en cas d'alerte et de limiter les dégâts en attendant le secours des villes voisines qui arrive avec un retard qui, bien que réduit au minimum, peut cependant devenir catastrophique, malgré le dévouement de toute la population, qu'il y a lieu de féliciter.

Dès leur arrivée, les pompiers combattent activement le sinistre

Rien ne semblait, vendredi matin, pouvoir troubler la quiétude dans laquelle se trouvait notre bourgade. Les dernières voitures se rendant au marché de Châtillon étaient passées, ouvriers et ouvrières s'affairaient dans les divers ateliers. Vers 11 heures précises, Mme Martin Marie-Ange, qui se trouvait dans sa cour, aperçut de grandes flammes qui s'élevaient au-dessus des anciens ateliers de confection appartenant à M. Aubert, situés en plein centre du bourg. Elle donna immédiatement l'alerte. Des équipes s'organisèrent pour limiter les dégâts en attendant les pompiers. On retire ce qu'on peut des flammes, on vide les appartements avoisinants et la rue n'est bientôt plus qu'un amas de meubles, de linge, de literie, etc...

Les pompiers de Châtillon, dirigés par M. Roseau, arrivent sur les lieux, puis ceux de Cholet, sous le commandement du capitaine Barrit et du lieutenant Mée, enfin ceux de Bressuire, dirigés par M. Evard.

Pièces d'argent
Nous rappelons que toutes les pièces sont démonétisées y compris celles de 10 et 20 francs. Une toute dernière reprise sur la base du **COURS ACTUEL** de l'argent aura lieu de 9 à 15 heures **DERNIERE LIMITE**.
NIORT : Hôtel de la Brèche, 13 juillet.



Passé Présent Futur, patrimoine moulinais
www.passepresentfutur-moulins79.com

Agenda

Visites estivales :

19 juillet au Mont Gaillard avec les Karamuses à 16h et 18h *

29 août au pays de la Rochejaquelein à 18h place de la mairie de St Aubin *

Tous les vendredis de juillet sauf le 14/07 place de la mairie à 18h à Mauléon

*Réservation obligatoire auprès de la mairie de Mauléon au 05 49 81 17 13 - patrimoine@mauleon.fr

Juillet

01 juillet Collecte de papier organisée par l'apel

23 juillet Fête du cheval à la Chapelle Largeau à partir de 9h à 18h30

Août

15 août Procession à la Corbelière

Septembre

15-17 sept. Journées européennes du patrimoine

24 sept. Portes ouvertes de l'ACAM (musée du cycle à Moulins) de 10h à 13h

